

Réf : DCM/2015/n°6/7.1/25.02/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 12/02/2015
Date de l'affichage : 17/02/2015

SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze,
Le VINGT CINQ FEVRIER à 17 H 30
Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Patrice DEVILLE, Claude LAURIE, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Alain BAILLIEU à Claude LAURIE
Arnaud FOUREL à Patricia VAN DER LINDE
Amandine JACINTO à Cédric BONATO
Secrétaire de séance : Hélène THELENE

OBJET :

TARIFS ENFANCE –JEUNESSE
ALSH : STAGE VACANCES SCOLAIRES

Rapporteur : Jeannine Soleyrol

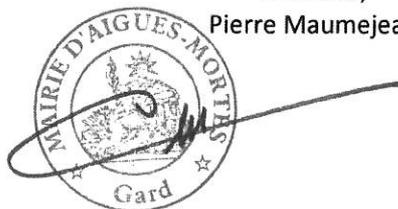
Afin de développer l'offre de loisirs durant les vacances scolaires dédiés aux adolescents et aux jeunes, des stages thématiques seront proposés en supplément des séjours déjà organisés.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter un tarif unique de 80 € par stage, quel que soit la nature du stage.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte le tarif proposé.

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 26/02/2015

- date d'affichage : 26/02/2015